

MISE EN PLACE DE LA TELECONSULTATION



COMMENT CA MARCHE ?

- La téléconsultation, c'est une consultation à distance. Vous êtes chez vous, au travail, en vacances, devant votre ordinateur. Votre médecin est au cabinet devant son ordinateur. Nous nous voyons par caméra et pouvons échanger sur vos problèmes. Vous recevez ensuite sur votre espace sécurisé les ordonnances que je vous ai prescrit.
- Celle-ci est totalement remboursée par la sécurité sociale et la mutuelle, et le coût est exactement le même qu'au cabinet. Vous réglez en ligne par carte bancaire, et recevez votre feuille de soin.

POUR QUELS MOTIFS ?

- L'interprétation de vos résultats d'examens
- La prescription de certains examens, ou l'orientation vers un confrère, lorsque cela ne nécessite pas forcément un examen clinique
- Le renouvellement de certains médicaments, une à deux fois par an (Statine, Thyroïde, certains psychotropes, ...)
- Une consultation de soutien psychologique
- Un besoin de se rassurer, une question d'ordre médicale, un doute, « dois-je venir ? »,...

DE QUEL MATERIEL AI-JE BESOIN ?

- Un ordinateur avec une bonne connexion internet (à défaut un smartphone ou une tablette, mais la navigation peut être moins agréable)
- Une webcam et un micro (en général intégrés à votre appareil)
- Une carte vitale et une carte bancaire
- Un endroit calme pour assurer le secret médical (l'utilisation d'un kit oreillette peut être utile pour plus de confidentialité)

COMMENT FAIRE ?

Vous pouvez dès maintenant me demander de vous enregistrer sur le site  AvecMonDoc

Sinon :

1/ Rendez-vous sur le site internet du cabinet www.centre-medical-wez-macquart.fr, et cliquez sur la page du Dr LEMOINE

2/ Consultez le planning si besoin, puis choisissez comme motif de rendez-vous dans le menu déroulant « TELECONSULTATION ». Allez bien au bout de la procédure pour valider votre RDV.

3/ Vous recevrez dans un premier temps la confirmation habituelle de votre RDV par mail, puis un second mail intitulé « Confirmation de votre prochaine téléconsultation »

4/ Si vous n'avez pas encore de compte sur ce site de téléconsultations, il faudra alors le créer. Cette étape est importante car vous y saisissez vos informations médicales mais aussi votre carte vitale et carte bancaire.

5/ Quelques minutes avant le RDV, vous recevrez un nouveau mail « Début de votre téléconsultation » vous invitant à rejoindre la téléconsultation.

Il se peut que j'ai un peu de retard pour vous y rejoindre, comme dans une salle d'attente classique. Veuillez à autoriser votre navigateur internet à accéder au Microphone et à la Caméra.

6/ En fin de consultation, vous pourrez télécharger la ou les ordonnances, et la feuille de soin permettant votre remboursement. Prochainement, la télétransmission de la feuille de soin sera automatique.